



Le bilan du séminaire sur les PGD

Germano Vera Cruz

Introduction

Le 11 février 2021 la PUD-UP a organisé un séminaire sur les Plans de gestion de données (PGD). Ce séminaire était destiné aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de notre université mais aussi des autres universités et institutions de recherche.

Nombre et origine des intervenants

Huit personnes sont intervenues pendant le séminaire. Il s'agit de deux ingénieurs du CNRS, deux ingénieurs de l'EHESS, une ingénieure de l'Université de Paris Nanterre, une ingénieure de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, une enseignante-chercheuse de l'Université de Lyon III Jean Moulin, un doctorant de l'Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire).

Nombre et origine des participants

Au total, 402 personnes se sont inscrites au séminaire. L'affiliation des personnes inscrites est la suivante : 53% issues de l'Université de Poitiers, 42% issues d'autres universités / institutions de recherche localisées en France, en Belgique, en Tunisie, au Liban, en Côte d'Ivoire et au Cameroun.

Nombre de personnes qui ont participé au séminaire

Le nombre de personnes qui se sont effectivement connectées au dispositif de vidéo conférence a été de 344. Les raisons invoquées qui expliquent la différence entre le nombre d'inscrits et le nombre de participants sont les suivantes : certaines personnes se sont inscrites pour pouvoir recevoir par email le lien de la vidéo du séminaire (indisponibilité pour regarder

le séminaire en direct), certaines personnes se sont inscrites mais ont décidé, entre temps, de partir en vacances ; enfin, certaines personnes ont dit n'avoir pas réussi à se connecter au dispositif de vidéo conférence. Dans tous les cas, le lien de la vidéo du séminaire et les diaporamas présentés au cours du séminaire ont été envoyés aux 402 personnes qui se sont inscrites.

Nombre de doctorants qui ont souhaité valider des heures de formation

À ce jour, nous avons délivré des attestations de participation au séminaire à 85 étudiants doctorants, qui en ont fait la demande pour valider des crédits de formation.

